



**L'éducation pour tous
tout au long de la vie**

CONFÉRENCES - DÉBATS UPO

PROGRAMME 2021 - 2022

*Une thématique au cœur de l'actualité
que l'Université Populaire vous propose sous différents regards*

ÉLOGE DE LA DIVERSITÉ

« Enrichissons-nous de nos différences mutuelles »

Paul Valéry

Salle de La gargamoëlle

Allée du Parc de Coubertin – Le Château d'Olonne
Les Sables d'Olonne

18h15

Conférences gratuites

OlonnEspace - 3 allée des Aulnes -Olonne-sur-Mer 85340 Les Sables d'Olonne

Tél. : 02 51 04 11 97 Courriel : courrier.upo@gmail.com Site : <http://www.up-olonne.fr>

17 novembre 2021

« L'invention de la diversité »

De l'analyse des usages de la parité et de la diversité à celle de la dite « théorie du genre », il s'agit d'examiner les liens entre les différenciations qui structurent le domaine public - politique et juridique en particulier, et le principe de justice au cœur du contrat social. R. Sénac se concentre pour cela sur les principes de justification publique des politiques d'inclusion pour celles et ceux qu'elle qualifie de « non-frères », dans la mesure où elles/ils ont été exclu.e.s théoriquement et historiquement de la fraternité républicaine.

Elle travaille actuellement sur les synergies dans les mobilisations contre les injustices à partir d'une enquête menée auprès des féministes, des anti-racistes, anti-spécistes, et des écologistes.

Réjane SÉNAC. *Directrice de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po*

12 janvier 2022

« Les systèmes juridiques en France »

L'histoire des sources du droit reflète l'évolution des pouvoirs. Au point de départ de cette histoire, les premiers capétiens sont incapables d'imposer des règlements généraux en dehors de leur propre domaine, la plupart des normes juridiques sont produites par la coutume qui restera une source importante du droit jusqu'à la Révolution. Cependant, l'Église édicte ses propres règles concernant non seulement les clercs, mais aussi, sur certains points, l'ensemble des fidèles. Le droit canonique, écrit et commenté, reçoit le renfort, à partir de la renaissance intellectuelle des XIIe-XIIIe siècles, du droit romain transmis par les manuscrits des compilations de l'empereur Justinien. L'un et l'autre sont l'objet d'études dans les Universités ; ce sont des « droits savants » par opposition aux coutumes « vulgaires ». D'autre part, au fur et à mesure que le pouvoir du roi s'affermi, reparaît la loi. Après des débuts timides, la faculté pour le monarque, d'imposer sans contrôle sa volonté sous la forme

d'ordonnances, édits etc., apparaît aux yeux des théoriciens de la monarchie absolue comme l'expression même de la souveraineté. Toutefois, sous l'Ancien Régime, la loi n'a jamais embrassé l'ensemble du droit. Elle n'a pas tari les autres sources, mais elle a participé, en même temps que la jurisprudence et la doctrine, aux tentatives faites pour réduire leur diversité. C'est donc de cette diversité que j'aimerais vous entretenir, de sa réalité et de ses conséquences jusqu'à aujourd'hui...

Philippe STURMEL. *Maître de conférences en Histoire du Droit*

9 mars 2022

« Diversité culturelle versus mondialisation »

Dans les sociétés contemporaines, la diversité culturelle est un fait. Ce n'est pas d'abord une option, politique ou idéologique. Ce fait procède de la convergence de plusieurs phénomènes : la mondialisation, qui favorise les échanges et les transferts interculturels, les mouvements de population (tourisme et immigrations), qui provoquent des rencontres parfois des confrontations entre diverses cultures, et différents processus de diversification interne des cultures établies, nationales ou autres.

La mondialisation suscite un double mouvement, en sens contraire: un mouvement centripète d'homogénéisation et d'unification culturelles, et un mouvement centrifuge de diversification culturelle. On cherchera à préciser comment ces deux mouvements s'articulent.

Enfin, d'un point de vue plus normatif, on tentera d'apprécier la signification de ces évolutions. S'agit-il d'occasions de rencontres et de métissage qu'il faut encourager, ou au contraire de ferments de dissolution qu'il s'agit d'encadrer, voire de combattre ?

Joël ROMAN , *Philosophe, éditeur*

13 avril 2022

« Diversité sociale dans le monde du travail »

Au siècle de la mondialisation et de la mobilité, la diversité impacte-t-elle le management et les résultats de l'entreprise ? Doit-on intégrer la diversité et l'inclusion pour être plus performant ? La diversité en entreprise est-elle une source de richesse et s'avère-t-elle être un levier de performance ?

Il existe des moyens pour favoriser une culture d'entreprise renforcée par la diversité. l'une des façons de procéder consiste à créer un environnement de travail dans lequel les employés se sentent à l'aise d'être eux-mêmes.

Martine COILLOT, Déléguée territoriale d'ECTI, bénévolat senior de compétences

18 mai 2022

« La biodiversité dans tous ses états »

Les science de la Vie et de la nature se sont intéressées depuis longtemps à la connaissance du vivant et de ses interactions. L'écologie décrit cette connaissance. Walter Rosen est à la base du concept de diversité biologique en 1985 . La contraction en biodiversité est énoncée par Howard Wilson en 1988. Ce concept sera repris largement lors du sommet de la Terre à Rio en 1992 où l'on commence à aborder l'érosion mondiale de la biodiversité.

La biodiversité, concept scientifique, s'est largement diffusé, et pourtant en dehors des milieux scientifiques ce concept reste relativement flou et difficile à définir Et ne se limite pas comme le pense la plupart des gens à l'énumération de quelques oiseaux ou animaux.

Et dans les médias, le végétal n'est que très rarement abordé.

Nous tenterons au cours de cette conférence de définir les contours de la biodiversité. Au travers d'exemples nous essaierons de définir les interactions des espèces avec l'environnement. Nous verrons l'ensemble des services rendus, dont nous sommes en partie bénéficiaires. Enfin nous aborderons la nécessité de la conservation et la protection de la biodiversité, que ce soit dans les milieux ruraux ou urbanisés et l'intérêt que l'on a à réintégrer la biodiversité dans les villes et les villages et jusque dans nos jardins.

Claude FIGUREAU. Botaniste, phytosociologue, expert en biodiversité urbaine